

Tout d'abord, nous désirons vous informer que les bureaux de la municipalité sont toujours fermés, tel que mentionné dans la dernière édition du Jaseur et ce, jusqu' à nouvel ordre.

Comme vous le savez, la pandémie de la **COVID-19** est un événement exceptionnel qui requiert des mesures exceptionnelles, dans l'objectif de freiner la propagation de la maladie et de protéger la population.

Afin de protéger la population, les rassemblements intérieurs et extérieurs sont interdits par le gouvernement du Québec depuis le 20 mars dernier.

Les personnes désirant obtenir de l'information sur la situation de la COVID-19 au Québec sont invitées à visiter le site Web Quebec.ca/coronavirus. Toute personne qui pense être atteinte de la COVID-19 ou qui souhaite obtenir des renseignements à ce sujet est invitée à composer le **1 877 644-4545**.

Le Gouvernement du Québec a établi une liste de mesures jugées prioritaires pour assurer la santé de la population de toutes les municipalités du Québec. Les mesures retenues permettent d'assurer que les municipalités continueront d'exercer leurs responsabilités en adaptant certaines règles. Les élus municipaux doivent se conformer aux lois, décrets, directives et arrêtés applicables.

Toutefois, nous demeurons à l'écoute de l'évolution des directives et recommandations gouvernementales. Aussi, nous saluons la collaboration de tous et chacun en ce temps de crise.

Services municipaux

IMPORTANT : Pour donner suite aux directives gouvernementales, veuillez prendre note que les parcs municipaux suivants sont actuellement fermés : **PARC LAMOUREUX** et celui de la **rue DU BOISÉ**.

Pour toutes demandes en administration et/ou urbanisme, veuillez contacter le bureau municipal par courriel administration@cleveland.ca et/ou par téléphone au 819-826-3546 poste 0.

Pour toute urgence en voirie notamment en cette période printanière, veuillez composer le 819-826-3546 poste 113, laissez un message et notre inspecteur en voirie vous fera le suivi nécessaire.

Pour le paiement des taxes, veuillez utiliser le dépôt par internet ou l'envoi des chèques par courrier.

La collecte des déchets et des matières recyclables sont considérées comme un service essentiel et les démarches sont actuellement prises afin d'assurer la continuité de ces services. Aucun changement n'est donc prévu au calendrier des collectes actuellement.

Soyez assurés que toute l'équipe de la municipalité et les membres du conseil municipal, continuerons à vous servir avec le même intérêt, professionnalisme et dévouement durant cette période difficile.

Nous vous invitons à suivre notre page Facebook ou sur notre site internet au www.cleveland.ca

Merci de votre habituelle collaboration à tous, votre santé et votre protection sont au cœur de nos préoccupations.

Herman Herbers, Maire